

Les types de postes

Les postes accessibles au barème seul

Pour avoir accès à ces postes, il suffit de les demander dans ses vœux. Vous serez alors classés en fonction de votre barème avec tous les enseignants ayant également demandé le poste. L'affectation sera à titre définitif.

- **Enseignant adjoint en école maternelle ou élémentaire**
- **TRS** – Titulaires Remplaçants de Secteur, qui sont stables sur leur zone mais qui ont des fractions différentes tous les ans (complément de direction et des collègues à temps partiel)
- Les **Brigades Départementales à Gestion de Circonscription (BDGC)**, identifiées par la nature TITULAIRE REMPLACANT ZIL « 2584 » - TIT R ZIL
- Les **Brigades Départementales REP+ (BD REP +)** identifiées par la nature TITULAIRE REMPLACANT BRIGADE « 2585 » - TIT R BRIG
- Les **Brigades Départementales à Gestion Départementale (BDGD)** identifiées par la nature REMPLACEMENT STAGE FORMATION CONTINUE « 2557 » - BD FOCO

Les postes à exigences particulières accessibles avec une habilitation / certification

Pour avoir accès à ces postes, il suffit de les demander dans ses vœux. Si vous avez le diplôme demandé, vous aurez accès à ces postes au barème. L'affectation est à titre définitif. Vous pouvez également demander le poste si vous n'avez pas l'habilitation/la certification, vous passerez alors après les enseignants l'ayant. Si toutefois vous y êtes affecté sans diplôme, ce sera à titre provisoire.

- Enseignant élémentaire ou maternelle en **école d'application (PEMF)** – CAFIPEMF
- **Directeur** en école maternelle, élémentaire, primaire – **Liste d'Aptitude**
- **Directeur** en école maternelle ou élémentaire **d'application** – **Liste d'Aptitude + CAFIPEMF**
- Enseignant en **ULIS, SEGPA, RASED, EREA** – **CAPPEI**
- Enseignant **adjoint** sur **poste fléché langue** – **Habilitation dans la langue**
- Enseignant **adjoint** en **école EDIL** – **Habilitation EDIL**

Les types de postes

Les postes à exigences particulières soumis à commission

Pour avoir accès à ces postes, il faut candidater en envoyant l'Annexe 22 avant le 4 avril, passer devant commission. Le jury donnera un avis favorable ou défavorable, les candidats sont alors classés. Il faut les demander dans ses vœux mais le barème ne compte pas. L'affectation sera à titre définitif.

- **Établissement hospitalier** : dispositif école à l'hôpital, enfants malades, HDJ et CMP
- **IME** - Institut Médico-Educatif
- **IEM et IRS** - Institut d'Éducation Motrice - Institut Régional des Sourds
- **UEMA – UEEA** - Unité d'Enseignement Maternelle / Élémentaire troubles du spectre Autistique
- **ITEP** - Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
- **SESSAD** - Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
- **CMPP** - Centre Médico-Psycho-Pédagogique
- **EREA** - Établissement Régional d'Enseignement Adapté
- **ERSEH** - Enseignants Référents à la Scolarisation des Élèves en situation de Handicap
- **Nouveaux directeurs en REP+ à partir de 12 classes**
- **DDEEAS** – Directeur d'Établissement Spécialisé
- **ERUN** – Enseignant Ressource aux Usages Numériques
- **UPE2A** – Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants

Les postes à profil

Pour avoir accès à ces postes, il faut envoyer sa candidature à ce.iena13@ac-aix-marseille.fr avec copie à l'IEN avant le 14 mars, passer devant commission. Le jury donnera un avis favorable ou défavorable, les candidats sont alors classés. Le barème ne compte pas, il ne faut pas les demander dans ses vœux. Ces postes sont attribués « hors mouvement informatisé ». L'affectation sera à titre provisoire pour la première année, puis à titre définitif sur avis de l'IEN.

- **CPC** - Conseiller Pédagogique de Circonscription
- **CPD** - Conseiller Pédagogique Départemental
- **Coordonnateur REP+**
- **Coordonnateurs** (Mathématiques, Sciences...)
- **Conseillers techniques DSDEN**
- **Conseillers Pédagogiques ASH**
- **CHAD** - Adjoint en Classe à Horaires Aménagés Danse
- **Chargé d'école maternelle plateau de l'Arbois**
- **Enseignant référent** service de l'école inclusive
- Enseignant en **CEF** – Centre éducatif fermé
- **Coordonnateur de l'APADHE**
- **Enseignant Centre Pénitentiaire**